

ICOMOS

Paris, 7 June 1978

Mr. Firouz Bagerzadeh
 Chairman, World Heritage Committee
 UNESCO
 Place Fontenoy
 75007 Paris

Dear Mr. Chairman:

Having reviewed the nominations of cultural properties, duly submitted by States party to the Convention Concerning the Protection of the World Cultural and Natural Heritage, for consideration by the Bureau of the World Heritage Committee, meeting in its first session, for the purpose of inclusion in the World Heritage List, the following have been found (in the opinion of ICOMOS) to meet minimum standards of documentation and therefore (in the opinion of ICOMOS) to be eligible for consideration at this time. They are listed in the order given in documents CC-78/CONF.009/3 and CC-78/CONF.009/3 Add.1.

Canada	°	L'Anse aux Meadows National Historic Park	(4)
Ecuador	°	City of Quito	(2)
Ethiopia	°	Rock Hewn Churches of Lalibela	(18)
		Fasil Ghebbi, Gandar region	(19)
Poland	°	Historic Urban and Architectural Center of Cracow	(29)
		Historic Center of Warsaw	(30)
	°	Auschwitz, concentration camp	(31)
	°	Wieliczka, salt mine	(33)
United States	°	Mesa Verde	

Of the nominations listed above, those marked (°) have been found (in the opinion of ICOMOS) to satisfy the criteria for cultural properties. It is believed that the Fasil Ghebbi, Gondar region, Ethiopia, while plainly of national significance, needs further expert opinion regarding its world importance. There is a question as to whether the Historic Center of Warsaw meets the general rule of authenticity, and it is accordingly believed that further expert opinion is required on this nomination.

Additionally, the following two nominations (in the opinion of ICOMOS) have been found to meet the criteria for cultural properties although they lack the required photographic and cartographic documentations:

Federal Germany	Aachen Cathedral	(3)
Senegal	Island of Gorée	(26)

It is suggested that the two preceding nominations be provisionally recommended, subject to receipt of adequate additional documentation.

The remaining eight nominations of cultural properties, all from Ethiopia, are deficient in terms of documentation.

A separate report on the technical aspects of nominations is being prepared for your consideration. ICOMOS remains ready to assist the World Heritage Committee in every way possible.

Sincerely yours,

Ernest Allen Connally
 Ernest Allen Connally
 Secretary General

ICOMOS

10 avril 1979

Propositions d'inscription à la liste du patrimoine mondial

FICHE CRITIQUE

Fasil Ghebbi - Ethiopie - ° 19

Bien à soumettre à la recommandation du Bureau de l'ICOMOS

L'archéologie de l'Ethiopie ancienne a fait des progrès assez importants pour qu'il soit possible de documenter de façon plus complète un dossier dont l'intérêt ne fait de doute pour personne.

Panel:

M. André Chastel

Mr. Henry Millon

M. Jean Taralon

ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

N° 19

A) IDENTIFICATION

Bien proposé : Fasil Ghebi

Lieu : Région de Gondar

Etat partie : Ethiopie

Date : 26 avril 1979

B) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS

Que le bien culturel proposé soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des critères II et III.

C) JUSTIFICATION

En 1632, l'empereur Fassilides (dont la généalogie légendaire fait un descendant de Ménélik, fils de Salomon et de la reine de Saba) établit définitivement sa capitale à Gondar, au nord du lac Tana et au coeur de la région accidentée de hauts plateaux qui, depuis le XVIIe siècle, constituait un refuge contre les envahisseurs Arabes ou Gallas. Le royaume de Gondar fut, pendant plus de 250 ans, l'une des premières grandes puissances de l'Afrique et sa capitale, dont la population était évaluée à 100.000 habitants au XVIIIe siècle, la ville la plus peuplée du continent après le Caire.

L'ancienne Gondar, ruinée par le négus Kassa (Théodoros II) et par l'invasion des Mahdistes du Soudan, n'est plus aujourd'hui qu'une agglomération modeste, centre administratif régional déchu de sa fonction de capitale. Mais un grand nombre de monuments de la période du royaume de Gondar ont échappé aux destructions du XIXe siècle et témoignent de l'une des plus brillantes cultures de l'Afrique.

L'ensemble le plus important est celui de Fasil Ghebi (altitude : 2.207 m), la cité royale enclose de murs qui fut, dès le début du XVIIe siècle, le centre du pouvoir. Sa construction débuta sous le règne du roi Socinios (1607-1632) qui avait accueilli les missionnaires jésuites espagnols dont son fils Fassilides décida par la suite l'expulsion. L'un des édifices les plus étonnants de la cité est d'ailleurs le monastère de Maryam Ghemb (encore appelé "Socinios") dont les pans de murs baroques percés d'oculi et couronnés de frises doriques, les voûtes à caissons effondrées se dressent dans un enclos de la zone sud-ouest. La tradition en attribue les plans au Père Pedro Paez, auteur d'une célèbre description de la région du Nil et de l'Abyssinie (1618).

Contrastant avec cette architecture importée d'Europe, les grands ensembles construits sous Fassilides -comme le château- se signalent par leur éclectisme. La technique de construction -apprise, dit-on, par des maçons venus de Goa- perpétue des traditions européennes, mais le répertoire des formes est déconcertant : balcons et loggias classiques, tours à coupole influencées par l'art musulman fondent sur des disparates apparemment inconciliables le "style de Gondar", dont la marque s'imprime fortement sur les nombreux monuments édifiés aux XVIIe et XVIIIe siècles dans le périmètre de l'enceinte fortifiée de 900 mètres percée de douze portes : châteaux, bibliothèque, chancellerie, maison du chef de la cavalerie, églises, etc.

Aux environs immédiats de Gondar, d'autres ensembles monumentaux significatifs sont proposés pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial. Ce sont, à 1.200 m au nord-est de Fasil Ghebi, Debre Berhan Selassie, à 1.500 m environ au nord-ouest et à l'ouest, les deux sites distincts des Bains de Fassilides et de Kuddus Yohannes, avec son église circulaire; enfin, à 3.000 m au nord-ouest, le remarquable ensemble fortifié de Cusquam comprenant à l'ouest, le monastère avec son église circulaire et son enceinte propre, à l'est la zone résidentielle royale avec le palais et l'oratoire de l'impératrice Mentuab dans une enceinte elliptique accolée à celle de l'abbaye.

L'ICOMOS recommande l'inscription de Fasil Ghebi et des ensembles monumentaux de la région de Gondar sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des critères II et III.

- Critère II. Les caractéristiques du style de la "période de Gondar" sont apparues, dès le début du XVIIe siècle, dans la capitale et ont marqué par la suite de façon durable l'architecture éthiopienne.

- Critère III. Fasil Ghebi, Cusquam et les autres sites énumérés par la proposition d'inscription apportent un témoignage exceptionnel sur la civilisation éthiopienne de l'époque moderne (XVIe - XVIIIe siècles) dans la région des hauts plateaux au nord du lac Tana.

L'ICOMOS, sensible aux problèmes de conservation et de gestion que pose le patrimoine archéologique et monumental de cette époque en Ethiopie, souhaite vivement que l'action entreprise par l'UNESCO et le PNUD depuis plusieurs années en accord avec les autorités de ce pays soit poursuivie et renforcée.

A l'occasion de l'inscription de Fasil Ghebi sur la Liste du Patrimoine mondial, l'ICOMOS attire notamment l'attention sur les remarquables églises circulaires des îles du lac Tana (Tana Cherkos, Kebran Gabriel, etc.) dont la sauvegarde et l'étude constituent d'incontestables priorités pour la communauté internationale.